



Formulaire de RECLAMATION GARANTIE		Client Concessionnaire	
Les champs comportant une * sont obligatoires (si non rempli, la demande de garantie sera <u>refusée</u>)		Notre N° Client (voir facture)*	
		Nom*	
		Adresse	
Date de la Demande*		CP & Ville*	
Votre référence de DG*			

Machine concernée		Client Final	
Modèle* ☒ F40 ☐ RS20		Nom*	
N° de série*		Adresse*	
Date facture machine ARTEC*		CP & Ville*	
Date de mise en route*		Téléphone	
Voir la fiche commerciale ARTEC pour le détail des conditions de garantie.		Mobile	
Nb Heures*	Nb Hectares	Email	

Description du dommage et des réparations* :

description ...

Afin de traiter au plus vite la demande, donner un maximum d'informations sur les causes du dommage ainsi que le diagnostic effectué. Indiquer les réparations effectuées.

Date du dommage*	
Technicien intervenant*	

Liste des pièces fournies :					
Référence	Désignation	Quantité	P.U.	Montant H.T.	N° Facture
ARTEC					ARTEC
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	

ARTEC PULVERISATION SAS

Tel : +33 (0)2 51 28 26 20 | Service Après Ventes

+33 (0)2 49 07 11 16 | Administratif garantie

Email : sav@artec-pulverisation.com

garantie@artec-pulverisation.com



Formulaire de RECLAMATION GARANTIE Les champs comportant une * sont obligatoires (si non rempli, la demande de garantie sera <u>refusée</u>) Date de la Demande* Votre référence de DG*	Client Concessionnaire
	Notre N° Client (voir facture)*
	Nom* Adresse
	CP & Ville*

Machine concernée	Client Final
Modèle* ☒ F40 ☐ RS20	Nom*
N° de série*	Adresse*
Date facture machine ARTEC*	
Date de mise en route*	CP & Ville*
Voir la fiche commerciale ARTEC pour le détail des conditions de garantie.	Téléphone Mobile
Nb Heures* Nb Hectares	Email

Liste des pièces fournies (suite) :					
Référence	Désignation	Quantité	P.U.	Montant H.T.	N° Facture
ARTEC					ARTEC
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	
				- €	

Date du retour des pièces*

Retour des pièces défectueuses (obligatoire) sauf si accord au préalable du responsable SAV-ARTEC. Les pièces retournées doivent être soigneusement emballées. FRANCO de port à l'usine ARTEC à l'attention du SAV.

Coûts supplémentaires :					
Type	Détail	Quantité	Unité	P.U.	Montant H.T.
Main d'œuvre			Heure(s)		- €
Suivant barème					
ARTEC					
Autres	Ex : Forfait climatisation		Ex : litre(s), Heure(s)		- €
Suivant barème					- €
ARTEC					- €

Responsable de la DG*		Signature*	
------------------------------	--	-------------------	--

Cette demande est à transmettre par email à **garantie@artec-pulverisation.com** au format Excel ou PDF accompagnée de photos des pièces défectueuses. Afin de procéder à une expertise, toutes les pièces associées à cette demande et non retournées (après accord au préalable du responsable de Service Après Ventes ARTEC) doivent être conservées et disponibles à l'expédition durant une période de 3 mois.